

OBJET : BUDGET PARTICIPATIF – VALIDATION DES PROJETS RETENUS

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX, LE VINGT-ET-UN JUILLET à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juillet 2022

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 26

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Annie CHAPUIS - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX - Emmanuelle NEEL - Isabelle POULARD - Mickaël HATRON - Christian BLANCHARD - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Jeanine RONGERE à Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY à Michel FAURE - Thierry PONCHON à Corinne CHEVRON - Frédéric BERTHET à René GRANGE - Nathalie JOUBAND à Isabelle POULARD - David BOURKAIB à Mickaël HATRON - Julienne BERTHET à Christiane BRUYAT - Gérard HAEGY à Michel NEEL - Yves GORD à Christian BLANCHARD - Christine MONTAGNY à Maryvonne MOUNIER.

Absents excusés : Ludovic PADUANO - Cyril D'IPPOLITO - Aline CIZERON

Secrétaire élue pour la session : Maryvonne MOUNIER

En 2022, pour compléter ses actions, la Mairie de Chazelles-sur-Lyon a souhaité renouveler la démarche de budget participatif. Un budget d'investissement de 50 000 € maximum a été approuvé lors du vote du budget primitif le 29 mars 2022.

Ainsi, les habitants ont eu la possibilité de proposer des projets par l'intermédiaire de réunions, formulaires web ou papiers.

Suite aux différents retours, l'équipe en charge du budget participatif, accompagnée de 4 référents de secteur identifiés sur la commune, ont analysé les idées, étudié la faisabilité des projets aussi bien au niveau technique que financier avec la participation active des agents municipaux et proposé les 5 projets suivants au vote aux chazellois(es) entre le 10 mai et 1^{er} juin 2022 :

- **Projet 1 – Création d'une aire de jeux dans le secteur Nord**
 - **53 voix**
- **Projet 2 – Aménagement d'une gare à vélos, place St-Roch**
 - **40 voix**
- **Projet 3 – Implantation de bancs publics (un place de la Poterne et deux place St-Roch)**
 - **47 voix**
- **Projet 4 – Installation de toutounettes**
 - **16 voix**
- **Projet 5 – Aménagement paysager entrée de ville, route de Chevrières**
 - **39 voix**

Le dépouillement des résultats a permis de confirmer l'intérêt des habitants pour le budget participatif avec 195 votants au total.

Sur la base financière d'un budget maximum de 50 000 € et selon les estimations de coût des réalisations, le conseil municipal est invité à approuver les 3 projets lauréats qui seront réalisés en 2023 :

Nom du projet	Secteur
Création d'une aire de jeux	Secteur nord de la ville
Implantation de bancs publics	Place de la Poterne et place St Roch
Aménagement d'une gare à vélos	Place St Roch

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les 3 projets lauréats du budget participatif tels qu'exposés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

 Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,
 Monsieur le Maire,
 Pierre VERICEL




La secrétaire de séance,
 Maryvonne MOUNIER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20220721-220721_004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/07/2022

Publication : 29/07/2022

L'Adjoint délégué,


